

Projet d'installation photovoltaïque de Domérat

-  Clôture avec entrée existante
-  Structures photovoltaïques
-  Poste de livraison
-  Poste de transformation
-  Local technique
-  Citerne
-  Zones humides et ripisylve
-  Piste lourde largeur 5 m
-  Piste légère
-  Haies à créer ou à renforcer



LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet se développe sur 5,1 ha. Le terrain est en grande partie (3 ha) composé d'une friche naturelle aujourd'hui à l'abandon et d'une partie en prairie (2 ha).

Son design mixte, combinant 2 types de structures photovoltaïques, est réfléchi pour s'adapter à la nature des terrains et être compatible avec une activité agricole sur la zone de prairie.

L'installation photovoltaïque permettra la valorisation de ce terrain par la production d'électricité renouvelable.

« *Chez Photosol, nous croyons que seule une concertation sincère avec tous les acteurs du territoire et les riverains permet de construire un vrai dialogue autour du projet, de manière complète et partagée. Cela nous permettra de l'adapter au plus près des sensibilités et intérêts de chacun.* »

Annaïg Bénard, cheffe de projets

LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

6 GWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de **2 650** personnes hors chauffage. Soit 29 % de la population de Domérat

Environ **3 000 tonnes** de CO₂ évitées par an

5 MWC de puissance installée

5,1 ha de surface sécurisée par une clôture dont **2,3 ha** de surface de panneaux

UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront proposées et mises en place, en concertation avec les élus et les riverains pour intégrer au mieux le projet dans le paysage et son environnement :



Préservation, création et renforcement du réseau bocager avec la plantation de haies arbustives et arborées.



Maintien de la continuité hydraulique avec l'évitement du ruisseau du Couraud et sa ripisylve située en bordure sud du projet.



Intégration du poste de livraison par un bardage en bois.



Un évitement des habitats propices aux coléoptères et aux chiroptères.



Installation d'un panneau d'information pédagogique au niveau du chemin piéton de la Gagne, en bordure ouest du projet.

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF*)

Pour la commune de Domérat	≈ 4 900 €
Pour la communauté d'agglomération Montluçon Communauté	≈ 9 800 €
Pour le département de l'Allier	≈ 4 100 €

* À septembre 2024

EMPLOIS

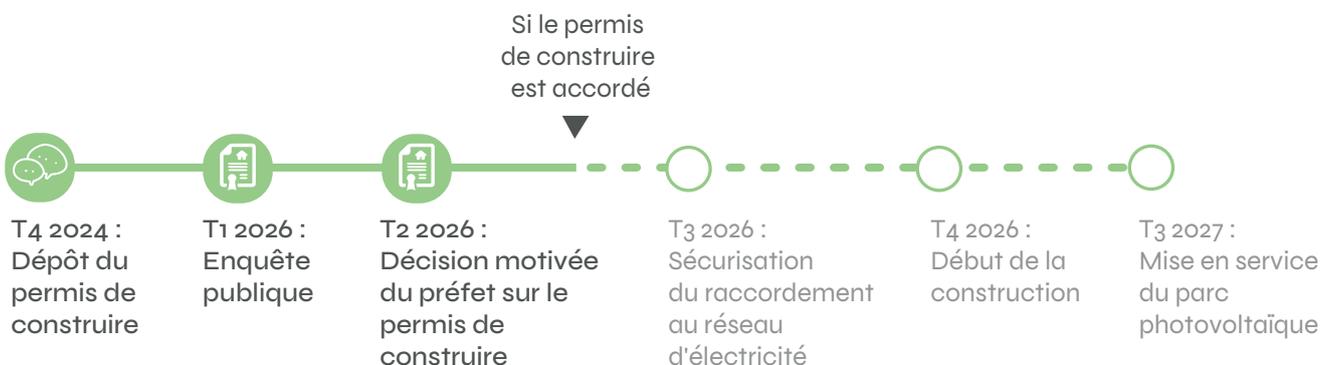
Environ 12 emplois* durant la phase de chantier, à l'échelle régionale, avec la **mobilisation d'entreprises locales** pour la plantation et l'entretien des haies, pour les clôtures, la préparation du terrain, etc.

Pendant la phase exploitation, l'activité générera environ 1 emploi ETP à l'échelle du département de l'Allier.

POUR LES HABITANTS DE DOMÉRAT

La mise en place d'un **financement participatif** offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

* TETE - territoires-emplois.org



UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !

concertation-projet-domerat@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol-agri.fr